

LE COMPTE INDIVIDUEL DE RETRAITE (CIR)



IMPACT DE LA GESTION STATUTAIRE SUR LES DROITS À PENSION

2 jours

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : textes de loi, jurisprudences...

QU'EST-CE QUE LE COMPTE INDIVIDUEL DE RETRAITE (CIR) ?

- › Création
- › Objectifs
- › Rôle de l'employeur

LA POSITION D'ACTIVITÉ

- › Rappel de la notion de position d'activité
- › Conséquences de la mise à disposition sur les droits à pension
- › Impact du temps partiel sur la pension de l'agent
 - temps partiel pour convenances personnelles ou pour création d'entreprise
 - surcotisation
 - temps partiel de droit
 - temps partiel thérapeutique
- › Prise en compte du congé de présence parentale dans les droits à pension
- › Services actifs et sédentaires
 - ouverture des droits au titre des services actifs
 - importance de la rédaction des actes d'affectation
- › Contrôles du Service des Retraites de l'État (SRE) et de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL)
- › Congés maladie et retraite : impact des congés ordinaires, de longue maladie et de longue durée sur la pension
- › Congés liés aux enfants
- › Effet des congés maternité, paternité et adoption sur les droits à pensions

IMPACT DES AUTRES POSITIONS STATUTAIRES SUR LA FUTURE PENSION DES AGENTS

- › Détachement sur corps ou cadre d'emploi
- › Détachement sur un emploi ne conduisant pas à pension : impacts sur les cotisations et les droits à pension
- › Effet de la position hors cadres sur la pension
- › Le congé parental
- › La disponibilité
 - disponibilité de droit
 - disponibilité pour convenances personnelles
 - maintien en disponibilité
 - rémunération pendant la disponibilité
 - disponibilité d'office pour raisons de santé
 - impact des disponibilités sur les droits à pension

LIMITE D'ÂGE DES FONCTIONNAIRES

- › Principe
- › Recul de la limite d'âge et prolongations d'activité
- › Prise en compte dans les droits à pension

Quiz de validation des acquis

OBJECTIFS

- Connaître les congés ouvrant droit à pension.
- S'informer sur les droits des agents et faire face aux éventuelles erreurs des employeurs ayant des conséquences sur le compte individuel de retraite et la liquidation de la pension.
- Mesurer l'impact des positions statutaires sur les droits à pension.
- Connaître les droits des agents et leur articulation avec le compte individuel de retraite.
- Identifier les cas de modification de la limite d'âge et de maintien en service.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un panorama complet des positions statutaires et de leurs impacts sur les droits à pension pour une gestion sans erreur du compte individuel de retraite
- Un quiz d'auto-évaluation en fin de formation permettant de valider ses acquis
- Les réponses et conseils personnalisés d'un consultant expert en retraite et protection sociale de la fonction publique

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Agents publics, agents chargés de la gestion des fonctionnaires, gestionnaires RH, agents administratifs, toute personne souhaitant approfondir ses connaissances de l'emploi public
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

